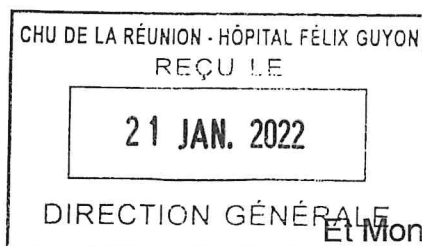




S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

SYNDICAT SANTE SOCIAUX CFDT REUNION



SAINT-PIERRE , le 20 JANVIER 2021

Monsieur le Directeur Général
CHU DE LA REUNION

Et Monsieur le Président du GHT de la Réunion

Mr Lionel CALENGE

Objet : suivi protocole SEGUR, AS/AP en catégorie B

Monsieur le Directeur Général,

Signataire des accords SEGUR de la SANTE, la CFDT participe actuellement au suivi de son application dans les établissements concernés.

Parmi ces mesures, le passage en catégorie B de tous les AS/AP est acté à compter du 1^{er} octobre 2021.

Cette mesure met fin à la catégorie C pour les AS/AP : nous vous demandons donc d'aligner la rémunération de tous des AS/AP (**contractuel**, reclassés...) sur la grille de catégorie B .

Par ailleurs, la CFDT vous rappelle que le protocole LDG , en vigueur au CHU et dans tous les établissements du GHT de la Réunion, permet aux contractuels en CDI d'obtenir un réexamen de leur rémunération.

Nous vous interpellons pour faire le nécessaire afin que tous les AS/AP concernés bénéficient de ces 2 mesures.

Nous restons dans l'attente d'une réponse rapide de votre part sur ce sujet .

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, nos salutations respectueuses.

Le Secrétaire Général



Expédit LOCK-FAT